



## Econocom vise 5 MdsE de chiffre d'affaires en 2028

Le groupe **Econocom** a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 2,718 milliards d'euros, en hausse de 10% par rapport à 2021. A normes constantes mais sans intégrer dans le comparable 2021, le chiffre d'affaires des sociétés rachetées en 2022, la progression totale atteint 14,8%, illustrant la forte contribution à la fois de la croissance organique et des acquisitions.

Après prise en compte des autres charges opérationnelles nettes de 27,4 ME, d'un résultat financier de -14,5 ME et d'une charge d'impôt de 22,7 ME, le résultat net annuel des activités poursuivies atteint 72,6 ME ( 69,5 ME en 2021), en croissance de 4,5%. Déduction faite du résultat des activités non poursuivies de -7,3 ME, le résultat net consolidé s'établit à 65,3 ME, en retrait de 4,8 ME. Il convient de rappeler qu'en 2021, Econocom avait procédé à la vente de certains actifs non stratégiques, qui avait permis de dégager des plus-values exceptionnelles d'environ 7 ME, non réitérées en 2022.

Le Résultat net récurrent progresse de 20,7% à 95,5 ME, permettant de dégager un bénéfice net récurrent par action de 0,53 euro, supérieur à l'objectif fixé de 0,50 euro pour l'exercice 2022.

En 2022, Econocom enregistre un Free Cash-Flow de 71 ME, en hausse par rapport à 2021. Le groupe a par ailleurs procédé à un retour à l'actionnaire pour 57 ME et à un décaissement net sur l'exercice de 67 ME pour financer ses acquisitions. La Dette Nette Comptable s'établit en conséquence à 143 ME au 31 décembre 2022 (67 ME un an plus tôt), représentant 31% des capitaux propres et 0,9 fois l'Ebitda 2022. Elle est à mettre en regard notamment des 44 millions d'actions propres (représentant 124 ME sur la base du cours moyens des 20 derniers jours).

La Dette Opérationnelle, c'est-à-dire la DNC déduction faite des encaissements futurs attendus des contrats de location TMF autoportés (à 284 ME à fin 2022 contre 208 ME à fin 2021), montre un excédent de cash de 140 ME à fin 2022.

### Rémunération des actionnaires

Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée Générale d'effectuer un remboursement de prime d'émission de 0,16 euro par action, en progression de 14,3% par rapport à 2022. Sur base de la moyenne du cours des 20 derniers jours, le rendement s'établit à 5,7%.

Le remboursement prévu en juillet 2023 s'élèverait donc à 28,6 ME et correspondrait à un pay-out de 43,8% du résultat net 2022 à comparer à 24,9 ME pour l'exercice précédent.

### Perspectives

Le Groupe Econocom vise en 2023 une croissance de son chiffre d'affaires de 5% ainsi qu'une progression de son résultat net consolidé.

Par ailleurs, le Groupe a entamé l'élaboration de son Plan Stratégique 2024-2028 avec une ambition d'atteindre 5 MdsE de chiffre d'affaires au terme du plan. Dans cette perspective, le Groupe renforce le pilotage opérationnel de ses activités ; cela se traduit notamment par la nomination au COMEX de trois directeurs transverses métiers dont la mission est de renforcer les synergies business. Ce Plan Stratégique 2024-2028 fera l'objet d'une présentation au marché au 3e trimestre 2023.

